

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 06 juin 2019

Présents : Claude Vignon, Virginie Dal Pra, Laurent Benoit, Lionel Dusserre, Philippe Desfeux, Andrée Séquier, Jean Vignon, Giovanni Caddedu,

Excusés : Jean-Yves Wiss, Gilles Breton

Dominique Nodin accompagné d'Igor Marconnet a présenté au conseil municipal le projet de rachat de la ferme Marconnet. Dominique Nodin souhaite poursuivre une activité agricole en faisant de l'élevage de volaille. Une partie de son activité sera consacrée à la vente d'œufs de consommation avec au maximum 250 poules pondeuses (réglementation en agriculture biologique) et une seconde partie sera un petit élevage de poulet à chair. Il souhaiterait conserver la vente au magasin de la ferme.

Délibérations du conseil

→ Location de l'appartement communal au 1^{er} étage de l'immeuble de la Poste à M. Sébastien Molitor à partir du 1^{er} juin 2019 pour un loyer mensuel de 260 €.

Voté à l'unanimité.

→ Suite à la demande d'emplacement de M. Bourdiaux pour un camion pizza sur la commune qui avait déjà été validé par le conseil. Des élus vont en concertation avec lui définir la position du camion sur la place de l'Ours.

Concernant le tarif d'occupation du domaine public, il a été validé par le conseil un tarif forfaitaire de 200 € par an pour une présence de 4 soirs par semaine. M. Bourdiaux débute son activité au 1^{er} juillet. À la fin de l'année, un bilan sera alors fait afin de savoir si l'activité de Mr Bourdiaux continuera sur le rythme de 4 soirs par semaine.

Décisions du conseil

→ Le Maire informe le conseil l'urgente nécessité d'effectuer des travaux sur une portion de la couverture de la toiture de l'immeuble de la Falaise, partie en copropriété. En effet, sur le côté nord de la toiture, des infiltrations ont été constaté dans les appartements, les tuiles se délitent et les génoises se désagrègent. Une partie de la toiture est donc à rénover et les arbres aux pourtours de l'immeuble seront étêtés. Suite à la validation des travaux par la copropriété, la commune prendra à sa charge la participation qui lui revient en fonction de ses millièmes.

→ Décision modificative N°1 du budget communal 2019.

- Attribution au budget des travaux de la toiture de la Falaise en copropriété.

Cette décision modificative sera délibérée lors du prochain conseil municipal.

→ Philippe Timsonnet, élu à Vassieux en Vercors a proposer aux cinq communes du plateau de réitérer la semaine de stage multi-activités au mois d'août, organisée par la fédération française de tennis. L'an dernier St Martin avait participé sans toutefois pouvoir proposer un lieu de rencontre, or cette année le terrain multisports pourrait être mis à disposition pour une journée de cette semaine d'activité. Le conseil approuve cette proposition. Une réunion de préparation aura lieu le lundi 10 juin, Lionel Dusserre propose de s'y rendre.

→ Le Maire informe le conseil que la coupe de bois communal n'a pas été vendue ce printemps lors des ventes de l'ONF. Elle sera reportée à la vente de cet automne.

Questions diverses

Le Maire indique au conseil que les travaux de branchement du poste de renforcement électrique aux Menuisiers auront lieu le mercredi 12 juin entre 14h et 15h. Le goudronnage de la route suite aux travaux sera également effectué.

Le Maire informe le conseil que des travaux de nettoyage des réservoirs communaux auront lieu le mardi 11 et mercredi 12 juin. C'est l'entreprise Véolia en collaboration avec les agents techniques qui réaliseront ces travaux.

Tour de table

Andrée Séquier informe le conseil qu'on lui a signalé un manque de sécurité autour du lavoir communal. En effet, le lavoir se situant très près de la route et les enfants se trouvant autour du lavoir pourraient par inadvertance se retrouver sur la route et être percuté par un véhicule. Il est proposé d'installer une barrière à l'angle du mur de M. Roche.

Andrée Séquier indique au conseil que dorénavant, le service des ordures ménagères de la CCRV vide systématiquement tous les déchets n'étant pas emballés dans les conteneurs à côté de ceux-ci. Ce sont donc aux agents communaux de les ramasser et de les apporter à la déchetterie. Le conseil propose de faire un point sur ce sujet au cours de la prochaine réunion de la CCRV.

Jean Vignon relate la réunion à laquelle il a participé et portant sur l'Agence Postale Communale. Il a été évoqué lors de cette rencontre la sureté des agences postales. Une réflexion est à avoir sur les moyens qui pourraient être installés afin d'améliorer la sécurité des lieux.

Virginie Dal Pra informe que le prochain conseil d'école aura lieu le 24 juin et qu'elle est en train de rechercher des animateurs pour les Nouvelles Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2019-2020.

Virginie Dal Pra propose au conseil la rénovation du panneau en bois « Navette scolaire » car l'inscription est illisible.

Laurent Benoit prévient le conseil que la porte des sanitaires du camping a été ouverte deux fois mais sans infraction. La clé de la porte étant enfermée dans une boîte avec un code d'ouverture, il est décidé de modifier le code.

Lionel Dusserre signale au conseil que Serge Bellier lui a indiqué que la vitesse des véhicules passant devant Rando d'Ânes était rapide pour les véhicules empruntant la route en descente.

Il informe le conseil que le panneau « Cédez le passage » aux Moreaux a été tordu par une voiture.

Lionel Dusserre souhaiterait garer le car de la navette scolaire sur le terrain communal aux Moreaux durant la semaine. Le week-end le car stationnera sur le place de l'Ours. Le groupe Perraud a validé cette proposition. Le conseil approuve sa demande.

Philippe Desfeux indique au conseil que les travaux de réfection de la toiture de l'immeuble de la Poterie seront effectués au mois de septembre.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 4 juillet 2019 à 20h30

Secrétaire de séance : Jean Vignon